



Savignac Emmanuelle

La parole du chercheur en sciences sociales est-elle soluble dans le commentaire ? Statuts et rôles du discours et du scientifique dans l'espace médiatique et dans l'espace académique

Pour citer l'article

Savignac Emmanuelle, « La parole du chercheur en sciences sociales est-elle soluble dans le commentaire ? Statuts et rôles du discours et du scientifique dans l'espace médiatique et dans l'espace académique », dans *revue à Interrogations ?*, N°19. Implication et réflexivité - II. Tenir une double posture, décembre 2014 [en ligne], <https://revue-interrogations.org/La-parole-du-chercheur-en-sciences> (Consulté le 1er mai 2024).

ISSN 1778-3747

Tous les textes et documents disponibles sur ce site sont, sauf mention contraire, protégés par la [Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 3.0 France](#).



Résumé

Ce texte propose une réflexion sur l'intervention des chercheurs en sciences sociales dans les médias et plus précisément sur l'action de commenter. Il vise à interroger ce que sont les conséquences du commentaire, compte tenu de ses caractéristiques formelles et de sa nature transtextuelle, sur la position et le rôle du chercheur dans l'espace médiatique et dans l'espace académique. D'où le chercheur parle-t-il quand il commente ? Quel est son rôle : celui d'un commentateur, d'un expert ou d'un scientifique ? Que deviennent les recherches, du chercheur au commentateur ou à l'expert ? Enfin, si le commentaire a pour caractéristique de mettre en lumière ce qu'il commente, quelle distance peut être établie entre le commentaire et la description sociologique ? Nous tenterons ainsi de percevoir ce qu'il en est de la transformation des connaissances quand elles circulent des espaces de la recherche aux médias.

Mots-clefs : réflexivité, commentaire, expertise, sociologie des sciences

Abstract

Are social scientists' discourses soluble in comments ? About the status and role of scientific discourse in public media and academia

This paper focuses on social scientists' appearances in the media and more specifically on what they do when they comment. It aims at examining the consequences of the comment on the researcher's position and role, given the comment's formal characteristics and its transtextual nature. Where does the researcher speak from when s/he comments ? Is his/her role a commentator's, an expert's or a scientist's one ? What becomes of the research, from the scientist to the commentator or the expert ? Finally, considering that a specific feature of the comment is that it highlights what it comments, what is the difference between the comment and sociological description ? We will try to grasp the transformation of knowledge when it moves from the research to the media.

Keywords : comment, reflexivity, expertise, sociology of science

Introduction

« *La poésie a une forme ; le roman a une forme ; la recherche, celle où est en jeu le mouvement de toute recherche, semble ignorer qu'elle n'en a pas ou, ce qui est pis, refuse de s'interroger sur celle qu'elle emprunte à la tradition. 'Penser' ici équivaut à parler sans savoir dans quelle langue on parle ni de quelle rhétorique on se sert, sans pressentir même la signification que la forme de ce langage et de cette rhétorique substitue à celle dont la 'pensée' voudrait décider.* » - Maurice Blanchot.

Notre article a pour objet une expérience individuelle et collective vécue après avoir été sollicitée en tant que chercheuse par une collègue sociologue du travail, afin de commenter des scènes issues d'un documentaire sur le management (Viallet, 2009) dont elle était la conseillère (ou directrice) scientifique. Ces commentaires, liés à des extraits du film, devaient faire partie de l'outillage promotionnel du documentaire sur Internet et des éventuels bonus de la version dvd. Sur le site de la chaîne, un forum était proposé pour débat. À travers le questionnement de cette expérience, ce texte poursuit un objectif de réflexivité sur l'activité du chercheur. Il s'agit en effet de questionner la forme prise par le discours des chercheurs en sciences sociales quand ils interviennent dans les médias. Cette forme, contrainte pour partie par le contexte médiatique (Bourdieu, 2008), ne nous paraît pas pour autant éloignée de l'activité du chercheur. Nous questionnerons donc ici ce qu'induit le commentaire en tant que forme de discours quand il est emprunté par le chercheur dans les médias, d'une part socialement, en termes de statut et de rôles, et d'autre part au regard de l'activité spécifique qu'est la recherche en sciences sociales.

Les chercheurs invités à commenter étaient au nombre de cinq : trois sociologues, incluant la conseillère scientifique, une ergonome et moi-même, en tant qu'anthropologue. Aucun.e ne pourrait être considéré comme le 'bon client' des médias du fait de la non fréquentation régulière de la scène médiatique [1]. Tou.te.s nous avons à faire là avec notre objet principal de recherche : le travail, les organisations, le management, ce qui pour ma part me conduisit à penser que j'avais quelque chose à dire de ces scènes tout en ne m'y engageant pas (nous n'étions pas soumis.es au direct et pouvions préparer nos propos en visionnant préalablement le

documentaire tout comme nous pouvions refuser, après visionnage, d'intervenir). Les autres raisons de mon acceptation à ce projet étaient ma confiance en la conseillère scientifique, en tant que personne, mais aussi ma connaissance de son travail et de sa conviction dans les bienfaits de l'action collective, ce dont elle argua d'ailleurs : « *je passe mon temps à dire que les gens ont besoin du collectif dans le travail ; ce serait par conséquent absurde que j'aie seule faire ce travail de commentaire. Nous allons intervenir en tant que collectif [de chercheur.e.s]* ». Alors que la chaîne lui avait demandé initialement de faire ce travail seule, elle avait imposé une intervention polyphonique sur les extraits, pensés comme significatifs, du documentaire. Cinq chercheur.e.s allaient donc le commenter.

Nous savons que le commentaire est souvent ce qui est demandé aux chercheurs qui interviennent dans les médias mais c'est aussi le cas pour toute personne extérieure au média ou au programme : journalistes invités, politiques, célébrités sont sollicités pour commenter. Le commentaire interviendrait en complément de 'faits' précédemment présentés. C'est une parole dont on enseigne aux étudiants en journalisme la spécificité : « *Les faits sont sacrés et les commentaires sont libres* », phrase attribuée à Beaumarchais et devise d'un journal comme Sud-Ouest. Au « *sacré* » du factuel serait donc apposée, plutôt qu'opposée, une parole « *libre* », profane, à entendre libérée de la contrainte liée à la présentation des faits, celle du commentateur. Cette opposition pourrait également renvoyer à la différence de métier entre celui du journaliste et ses contraintes et ceux d'autres intervenants, extérieurs au journalisme, qu'ils soient artistes, politiques ou chercheurs. Outre les questions immédiates que ce précepte journalistique pose quant à des faits qui pourraient être restitués en tant que tels, question loin d'être étrangère à l'histoire des sciences sociales, est posé, sous couvert de liberté, le moindre degré de contrainte du commentaire. Mais qu'en est-il de cette 'moindre contrainte', *a fortiori* quand ce sont des chercheurs qui commentent ? Car au chercheur n'est-il pas demandé un travail de construction des savoirs, précisément sur la base de faits ? Le commentaire se place ici entre parole profane et parole visant à éclairer, d'un point de vue donné, ce qu'elle commente.

Je voudrais par conséquent interroger le mot mais aussi l'action de commenter pour le chercheur invité à le faire, ceci dans le contexte spécifique des médias télévisuels. Nous chercherons à savoir si le commentaire peut être une forme de discours adéquate à l'activité de transmission ou de communication du contenu des recherches du scientifique, mais également si le commentaire affecte une position et attribue un rôle spécifique au chercheur dans l'espace médiatique et dans l'espace académique. Que faisons-nous en tant que chercheur.e.s en sciences sociales quand nous commentons ? La parole de commentaire est-elle d'une nature différente de la parole scientifique, voire s'y oppose-t-elle ? Le commentaire peut-il être sa forme d'expression ? Et avons-nous commenté ?

Constatant que le média délivre le qualificatif d'expert au chercheur, contrairement à la célébrité ou au politique, nous questionnerons ce terme, fréquemment (et parfois vivement) critiqué dans la communauté scientifique. À quelle place le commentaire renvoie-t-il le chercheur ? Sa position de commentateur implique-t-elle le passage du chercheur à l'expert ? Et quels sont les effets, en termes d'inscription sociale du scientifique, de ce glissement ?

Si la réflexivité en ethnologie sonde en particulier l'impact de la personne du chercheur sur son terrain et ses résultats de recherche, elle peut questionner en sociologie la relation enquêteur-enquêté comme l'objectivation du sujet sociologue. Ce que nous ferons ici est interroger les formes - peu souvent questionnées - du discours du chercheur, en relation avec sa position sociale mais aussi en lien avec le contexte de son expression. Ce que nous choisissons par conséquent de faire est de partir de la forme du discours employée, le commentaire, pour tenter d'appréhender les effets de milieu. En ceci, peut-être pouvons-nous rapprocher notre démarche du projet d'« *objectivation participante* » proposé par Bourdieu qui invite à « *explorer non 'l'expérience vécue' du sujet connaissant, mais les conditions sociales de possibilité (donc les effets et les limites) de cette expérience et, plus précisément, de l'acte d'objectivation. Ce qu'il s'agit d'objectiver, en effet, ce n'est pas l'anthropologue faisant l'analyse anthropologique d'un monde étranger, mais le monde social qui a fait l'anthropologue et l'anthropologie consciente ou inconsciente qu'il engage dans sa pratique anthropologique* » (Bourdieu, 2003 : 44-45).

Questionnant une forme de discours spécifique, le commentaire, en lien avec les dynamiques sociales inhérentes au milieu académique dans sa relation aux médias, notre étude empruntera prioritairement aux études littéraires et à la socio(-anthropo)logie des sciences. Nécessitant de questionner les relations entre la parole médiatique et la place de l'expert, elle utilisera également les recherches en sociologie de l'expertise. Après avoir défini le commentaire, nous interrogerons sa relation au chercheur, en ceci que le commentaire est censé exprimer les choses en ce qu'elles sont mais simultanément faire aveu de faiblesse par son incapacité

toujours relative à le faire. Dans un second temps, cet article appréhendera la place allouée par le fait de commenter au chercheur dans les médias. Y seront questionnés les contours troubles du corps du chercheur et ses transformations, du milieu académique au milieu médiatique. Enfin, nous verrons comment le commentaire pourrait, par la relativité de son propos, son enchaînement et son ouverture vers d'autres paroles et la discontinuité qui lui est propre, participer à la construction d'un sens social et contribuer à la parole plurielle nécessaire à la construction des savoirs. En ce sens, l'objet de cet article sera de sonder cette « *combinaison de pensées décousues et de pensées rigoureuses* » dont Bateson dit que provient le « *progrès en sciences* » (Bateson, 1977 : 107) et d'envisager par conséquent le commentaire du chercheur non uniquement par opposition à une activité scientifique mais comme constitutif possible de cette activité. Pastichant Bateson dans son invitation à « *Comment penser sur un matériel ethnologique* » [2], nous pourrions dire qu'en étudiant par exemple ce qu'engage intellectuellement et éthiquement le commentaire, on pourrait trouver une réponse (ou une partie de réponse) au problème très embrouillé de l'activité du chercheur en sciences sociales.

Le commentaire et la pratique du chercheur

Le commentaire, une notion peu commentée

Après des recherches bibliographiques et la consultation de collègues spécialistes du discours [3], il est apparu que peu de textes existent en France sur la nature et le statut du commentaire. Le terme même n'existe pas dans les encyclopédies et dictionnaires des sciences du langage tels que le *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage* de Ducrot et Todorov (une 'bible' universitaire). Dans le *Dictionnaire d'analyse du discours*, il apparaît très brièvement dans la typologie genettienne de la transtextualité sous la forme de la métatextualité, « *qui réfère à la relation de commentaire d'un texte par un autre* » (Charaudeau, Maingueneau, 2002 : 328). En ceci, le commentaire est posé comme participant au dialogisme inhérent à tout type d'énoncé, lui-même « *fraction d'un courant de communication verbale ininterrompue* » (*id.* : 175).

La définition académique de la notion de commentaire contribue au flou relatif à l'action de commenter. En consultant les dictionnaires généralistes, on peut observer que les sens posés du mot renvoient à des actions présentées comme distinctes : explication, interprétation, jugement, analyse *etc.* qui sont pourtant des actions qui peuvent être pensées comme liées. En effet l'explication pourrait-elle être séparée de l'interprétation ? Ou bien l'analyse du jugement ? Nous pensons ici au débat en sociologie (Singly, 2002) et en philosophie (Putnam, 2002) autour de la frontière ténue entre jugements de faits et jugements de valeur, entre fonctions descriptives et fonctions prescriptives. Ceci sachant que chacune des actions pointées par la définition renvoie à différentes places : on commente comme tout un chacun, comme un pédagogue, comme un analyste, comme un journaliste sportif...

C'est finalement la théorie littéraire et la philosophie de Maurice Blanchot, interrogeant la dimension interruptive, réitérative et par conséquent dialectique du langage et de l'écriture, qui nous donneront une définition du commentaire sur laquelle construire. Le commentaire y est posé comme « *parole révélatrice* » mais également « *usurpatrice* » voire « *omnidisante* ». « *La répétition du livre par le commentaire est ce mouvement grâce auquel une nouvelle parole s'introduisant dans le manque qui fait parler l'œuvre, parole nouvelle et cependant la même, prétend la remplir, la combler.* » (Blanchot, 1969 : 571). Blanchot pose par conséquent la question de pourquoi commenter puisque commenter serait soit faire taire (en remplissant le vide de l'œuvre première, ici transposable en discours), soit redoubler, perpétuer son ambiguïté initiale, dans une ouverture à un commentaire sans fin.

Le commentaire relève ici des deux registres - que l'on pourrait penser antithétiques - de la répétition et de la révélation. Commenter a pour vocation de combler un silence inhérent au texte, au discours, à la parole ; silence même qui appellerait le commentaire : « *Ce manque, cette distance, inexprimée parce que recouverte par l'expression, est ce à partir de quoi l'œuvre, pourtant dite une fois, parfaitement dite et incapable d'être redite, tend irrésistiblement à se redire, exigeant cette parole infinie du commentaire où, séparée d'elle-même par la belle cruauté de l'analyse [...] elle attend que soit mis fin au silence qui lui est propre.* » (*id.* : 571). Dans la tentative de répéter ce qui ne peut l'être exactement, si la parole du commentaire peut parfois, et à l'opposé de sa lecture par Blanchot, être lue comme posée à des fins d'achèvement (Paggi, 2011) qu'elle ne pourrait en réalité jamais assurer, elle contribue dans une dimension dialectique ou agrégative à la signification du discours premier.

Le commentaire et l'activité du chercheur

Prenant appui sur deux textes traitant spécifiquement du statut du commentaire [4], nous observons que deux aspects qui s'en dégagent ont un rapport direct avec la place du chercheur (que fait-il, quel est le statut de son discours et par conséquent depuis quelle place parle-t-il ?) lorsque, comme nous, il a été invité à commenter :

la dimension toujours relative du commentaire dans son lien à ce qu'il commente mais également dans l'infinité discursive à laquelle il ouvre ou contribue sans jamais avoir le pouvoir de la clore ; son lien à la révélation ou à la vérité sous-jacente qui serait contenue dans le texte premier.

Blanchot, Fitch, comme Foucault d'ailleurs, parlent du caractère infini de l'acte de commenter. En cela, « *le commentaire ne saurait jamais produire un acquis définitif* » (Fitch, 1994 : 15). Et ceci est redoublé par le fait que le commentaire est un « *mode fondamental de retour au texte* » « *qui rend ce retour impossible, déclenchant un processus sans fin* » (*id.*). Mais cela ne serait-il pas le cas de toute parole construite sur la base d'une autre parole ou d'un fait ? En ce sens, serions-nous capables d'autre chose que de commenter, y compris quand nous décrivons selon les règles de l'activité sociologique ?

Pour commencer à répondre à ces questions, nous pouvons considérer combien l'activité des sciences sociales est à penser dans une approche constructiviste, ce que montre Pierre Bourdieu dans *Science de la science et réflexivité* [5] : « *dans le cas des sciences sociales, le réel est bien extérieur et indépendant de la connaissance, mais il est lui-même une construction sociale* » (Bourdieu, 2001b : 172). En tant que tel, le réel pourrait être considéré comme discours premier, conçu ou élaboré socialement et individuellement et auquel s'attacherait ensuite la description sociologique. Bourdieu ajoute : « *il faut donc ajouter une vision constructiviste de la science à une vision constructiviste de l'objet scientifique* » (*id.* : 173). Bourdieu parle du « *point de vue* » du chercheur en sciences sociales. L'objet scientifique à travers l'activité scientifique serait une construction tant sociale que narrative, soit l'organisation par le chercheur des faits selon un ordre donné par lui. Le sociologue, l'ethnologue, organise, séquence et raconte son terrain qui résulte du point de vue exposé par Bourdieu. Mais pour ce dernier, si la science est une construction, c'est une « *construction qui produit l'émergence d'une découverte irréductible aux conditions sociales qui l'ont rendue possible* » (*id.* : 151) jusqu'à ce que, mise en controverse, commentée, la découverte et potentiellement ses conditions sociales de production soient mises à mal.

Par conséquent, considérant que l'activité du chercheur en sciences sociales est « *de décrire des choses présentes ou passées* » (Durkheim, 1973 [1922] : 77), « *de constate[r] ce que sont les choses* » selon le projet de Durkheim qui est de « *d'exprimer le réel* » (*id.* : 71), nous est-il possible de faire autre chose que commenter, par la description mise en récit que nous en faisons, les « *choses* » préalablement sélectionnées et organisées que sont les faits sociaux ? En outre, la dimension paradoxale du commentaire soulignée par Foucault, selon qui le commentaire prétendrait dire pour la première fois une chose déjà dite et « *répéter inlassablement ce qui pourtant n'avait jamais été dit* » (Foucault, 2001 : 26) ne rejoindrait-il pas la relation entre le réel et son expression par le sociologue ? Point de vue, ancrage d'un discours second sur un discours premier, tentative d'expression d'un réel à mettre au jour pourraient en effet rapprocher l'activité sociologique du commentaire. Simultanément, la dimension relative du commentaire, le conduisant à ne jamais produire d'acquis définitif rencontrerait bien l'activité propre au chercheur en sciences sociales, lequel se différencierait de l'expert justement parce qu'il « *propose une construction savante provisoire* » et non « *une vérité à la réalité* » (Fassin, 1998).

Mais nous avons souligné une seconde dimension du commentaire : sa relation à une vérité sous-jacente qui serait en quelque sorte à révéler. Peut-être est-ce ce rapport à la production d'une vérité qui fait que Gérard Genette définit le métatexte - le commentaire - comme étant « *non fictionnel par essence* » (Genette, 1982 : 450). Cette dimension de révélation, répétons-le de « *découverte irréductible aux conditions sociales qui l'ont rendue possible* » (Bourdieu, 2001b : 151), couplée à celle de construction savante relative et provisoire, ne rejoindrait-elle pas quant à elle le projet d'une tradition sociologique élaborée de Durkheim à Bourdieu ? Peut-être par conséquent, commenter dans les médias pour le chercheur pourrait-il relever d'une pratique sociologique et simultanément d'une pratique paradoxale : entre relativité d'un propos inscrit dans la longue file des discours antérieurs et à venir et l'absolu d'un propos se revendiquant d'une certaine vérité... pourtant concurrentielle par rapport au terrain.

Pratique du commentaire et pratique des médias par le scientifique

Pour autant, avons-nous commenté dans le cas précis de cette invitation dans les médias ? La proposition nous

a été faite de commenter des extraits vidéos inclus ou non dans le documentaire *La mise à mort du travail* (Viallet, 2009) diffusé en trois épisodes par France Télévision. Plusieurs d'entre nous ont fait la demande de pouvoir visionner le documentaire avant ; pour ma part afin de savoir si je serai en mesure d'en dire quelque chose. En outre, la demande nous a été faite en urgence (la vague des suicides chez France Télécom et Renault faisant que le documentaire était brusquement programmé dans les semaines suivantes alors qu'il devait initialement être diffusé plusieurs mois plus tard). J'ai tenté de négocier du temps pour me préparer et nous n'avons obtenu que le week-end ; ceci nous renvoyant à la question posée par Bourdieu des « *rappports entre la pensée et la vitesse. Est-ce qu'on peut penser dans la vitesse ?* » (Bourdieu, 2008 : 30). Cela rencontrait d'ailleurs les préoccupations de la directrice scientifique, pour laquelle l'intervention collective et le différé rendaient possible de répondre à la sollicitation du réalisateur. Le peu de temps dont nous disposions m'a conduit à ne voir que deux des trois épisodes du documentaire. Mon commentaire s'est donc pour partie placé de manière décontextualisée par rapport au contenu du documentaire (certains extraits à commenter étant eux-mêmes hors documentaire, considérés comme « *bonus* »). De ce fait ai-je commenté et qu'ai-je fait ? Ai-je placé un discours relativement à un autre discours ? J'ai en tout cas associé à ce que je percevais de ce discours ce qui résulte de ma recherche en sciences sociales sur l'entreprise et le management [6].

Cette opération d'association de ma recherche au contenu du documentaire s'est par exemple produite quand j'ai commenté une scène où l'on voit des ouvriers en grève parce que leur entreprise ferme. Ils ne parviennent à rencontrer aucun de leurs dirigeants. Ils sont debout sur un parking, absolument seuls. Ce que j'ai associé à cette scène, après que la conseillère scientifique eut parlé d'abstraction du pouvoir dans les relations de travail, c'est l'absence de représentation des ouvriers dans le discours politique (il n'y aurait plus de classe ouvrière) et dans les médias [7]. Ils sont en effet le plus souvent, par le discours et par l'absence d'images les représentant, rendus inapparents, invisibles et, de fait, dans cette scène, personne de leur hiérarchie ne paraissait considérer leur existence. *A contrario*, ce documentaire avait pour particularité de les rendre visibles ce qui contrastait avec leur habituelle absence de représentation médiatique, leur invisibilité vis-à-vis de leur management et leur inexistance dans le processus de liquidation dont ils faisaient l'expérience.

De fait, mon commentaire, comme celui des quatre autres chercheurs, s'inscrivait dans une logique d'élargissement du propos. Ce que nous commentions n'était pas directement observé par nous, ne résultait pas de notre terrain, mais était une scène de film documentaire. Nous commentions bien une construction, non celle du chercheur quand il délimite son terrain mais une construction faisant référence à son savoir puisque le documentaire s'alimentait largement des recherches en sciences humaines, économiques et sociales sur le travail et prenait directement appui sur des travaux tels que ceux de Vincent de Gaulejac, Christophe Dejours ou Frédéric Lordon connus de nos recherches. Nous pouvions considérer en ce sens être mis à contribution d'une pleine inter-discursivité et par conséquent participer à une « *dialectique de l'appropriation et de la transmutation* » (Tassel, 2006), présente notamment par les discipline, méthodes, paradigmes, connaissances au travers desquels tout chercheur pense son objet. En ce sens, à la différence du temps de l'information et du temps du débat télévisuel, dénoncés par Bourdieu (2008), le commentaire semble avoir permis d'imposer une temporalité non soumise à la vitesse puisque faisant référence et suite à la sociologie et à la psychodynamique du travail (chercheurs intervenant dans le documentaire et chercheurs cités par nous) mais aussi à nos travaux. Le commentaire, par l'absence d'isolement de ce qu'il propose, faisait rappel et écho, ici, à différentes références scientifiques et était inséré dans un contexte inter-discursif échappant à l'urgence. Le contenu de notre discours était posé de fait comme transtextuel, dialogique, agrégatif.

Revenons plus précisément à mon expérience singulière : Les sujets couverts par le documentaire m'étaient familiers et mon propos pouvait être énoncé dans une logique de réactualisation (Foucault) de textes premiers par le commentaire. Mon apport ne ressortait donc pas du principe foucauldien de la discipline fondé par la « *possibilité de formuler, et de formuler indéfiniment des propositions nouvelles* » (Foucault, 1970 : 32). Si discipline et commentaire partagent le rapport d'un discours second à un discours premier, la discipline ne ferait pas, selon lui, que « *dire enfin ce qui était articulé silencieusement là-bas* » (*id.* : 27). Son lien bien que dialogique au discours premier ne serait par conséquent pas agrégatif et la relativité du propos serait alors dépassée par la formulation de la « *découverte irréductible* » posée par Bourdieu. En ceci l'activité strictement de recherche serait à distinguer de l'activité du chercheur qui, par son commentaire et l'inscription de celui-ci dans un processus intertextuel mais aussi social, mettrait en circulation et par là réactiverait les paradigmes de sa recherche.

Le rôle du chercheur intervenant dans les médias : de l'intellectuel spécifique à

L'intellectuel universel et à l'intellectuel collectif... pour en revenir au chercheur

Sur la base de ces réflexions préalables, quels place ou rôle ont été nôtres, chercheurs invités à commenter dans les médias, du fait du statut de notre discours ? En référence à Bernard Lahire qui questionne l'utilité du sociologue et ses justifications, nous pouvons être renvoyés au rôle de « *l'intellectuel spécifique* » (Lahire, 2004 : 63). Lahire reprend ici une expression de Foucault qui oppose l'intellectuel spécifique à l'intellectuel universel en ce qu'il travaille sur des secteurs déterminés en lien à ses conditions de travail ou de vie (Foucault, 2001). Quatre des cinq chercheur.e.s présent.e.s, dont moi, avaient par ailleurs un vécu direct - observation participante, salariat pendant la rédaction de la thèse et interventions de sociologie clinique - des problématiques abordées par leur recherche. Par ce couplage entre expérience concrète, incarnée, et travail intellectuel, mon intervention pouvait prétendre relever « *des compétences spécifiques [...] acquises sur telle ou telle partie du monde social* », cela conduisant « *en bonne logique à s'abstenir de toute intervention dès lors qu'il [le chercheur] ne possède aucune compétence particulière sur le sujet en question* » (Lahire, 2002 : 63-64). Mais l'intervention dans les médias du chercheur pourrait également rencontrer un autre type de justification sociologique : celle de l'engagement du chercheur au nom de valeurs universelles s'il se considère lui-même en tant que producteur culturel. L'un des chercheurs présents occupait vraisemblablement cette posture en intégrant dans son commentaire la question : « *Quel monde ces modes de gestion produisent-ils ? Quels dommages collatéraux cela opère-t-il sur le lien social ?* ».

Cela étant, pendant que nous attendions que le studio soit prêt pour le tournage, chacun des chercheur.e.s alors présents a parlé de ce qu'il pensait dire. La logique implicitement adoptée par tou.te.s était une logique d'ajustement : logique de répartition des interventions mais aussi de soumission à nos pairs de nos propositions dans un procédé de vérification mutuelle. Là a peut être été joué le « *contrôle mutuel* » dont Bourdieu (2001b) dit qu'il est spécifique à la communauté scientifique. Une mise à l'épreuve de la recevabilité des propositions a ainsi été produite par soumission des propositions de commentaire aux collègues présents. Il est très probable que cet entre soi des chercheurs a paradoxalement produit un effet d'homogénéité et a réduit les effets de mise à l'épreuve. Rien de ce qui s'est dit ne l'a en effet été en dehors d'une certaine orthodoxie de la sociologie critique contemporaine du travail. Le projet initial d'intervention collective de la directrice scientifique prenait tout son sens. Par conséquent pouvait se dessiner là une troisième figure d'intellectuel : l'intellectuel collectif évoqué par Bourdieu, soit le rassemblement d'intellectuels spécifiques (lui aussi reprenant Foucault) en « *réseau critique* » (Bourdieu, 2001a). Les chercheurs participant au documentaire tout comme les chercheur.e.s invité.e.s à le commenter participaient tou.te.s d'un discours critique sur les modes contemporains de l'organisation et des conditions de travail, générateurs de souffrance [8].

Le choix des intervenants par la directrice scientifique peut être pensé comme participant d'une même logique : réseaux de travail pour la majorité et relations affinitaires (nous sommes toutes deux amies par exemple). Elle est également intervenue auprès d'une collègue pour lui dire que sa proposition nécessitait d'être reformulée pour être comprise. Son rôle était de régulation des contenus et des formes. Elle nous a demandé à tou.te.s quelles scènes nous souhaitions commenter. Non seulement nous avons répondu à sa question mais nous avons exposé le contenu du commentaire, soit ce qui, à notre sens, pouvait être dit de chaque scène.

Dans ce contexte, il est apparu clairement combien nos discours étaient exposés et potentiellement soumis à élimination, et donc combien ils étaient non exclusivement individuels. Cet ajustement mutuel peut être rapproché de ce que Bourdieu définit comme une connaissance scientifique, « *un consensus social à propos de la vérité* » posant que « *la connaissance scientifique est l'ensemble des propositions qui ont survécu aux objections* » (Bourdieu, 2001b : 163).

Du chercheur à l'expert par les propriétés du commentaire ?

Simultanément ce jeu social de contrôle réciproque peut référer à une position duelle que Jean-Yves Trépos nomme le sociologue-expert. Ce sociologue expert aurait une « *bicorporité* », expression faisant référence aux deux corps du roi de Kantorowicz : « *Le sociologue expert aurait un corps qui dit 'nous' dès qu'il s'agit de s'appuyer sur sa légitimité (universitaire) [...] pour fonder son intervention dans le grand corps immémorial de la Science. Il se pose alors comme essentiellement interchangeable avec chacun des collègues ayant la même trajectoire ou le même statut que lui. Le sociologue expert aurait simultanément un corps qui dit 'je', qui revendique humblement la singularité de sa position (qui n'engage pas ses pairs), oubliant sans doute qu'il ne doit son élection comme expert qu'à son appartenance.* » (Trépos, 2001 : 230).

Le commentaire comme révélateur d'un corps clivé du chercheur : de l'individu à la Science

Le premier corps requis par le média pour y intervenir serait celui d'un spécialiste en quelque sorte 'certifié' par une institution académique ; corps avalisé par le dispositif de confrontation et de contrôle réciproque décrit précédemment. Mais un second corps interviendrait quand, à la lumière de l'expérience, nous nous sommes livré.e.s au jeu des associations entre les scènes du film et nos recherches et lorsque nous nous sommes engagé.e.s dans le jeu du commentaire qui engage une position singulière, fragile, et non une « *proposition qui a survécu aux objections* » pour reprendre la formule de Bourdieu (2001b : 163). Le commentaire pourrait alors être lu comme le moment où s'exprimerait la discontinuité – en relation à la dimension interruptive et dialectique du commentaire – du discours scientifique mais aussi celle, corporelle, du chercheur. Mais ce corps, résultant de l'action de commenter est-il si aisément séparable du premier, celui du scientifique ? Ce corps second qui pourrait être inhérent au fait d'intervenir dans les médias se substituerait-il, pour la communauté scientifique, au premier corps, le corps certifié ? Par conséquent, ce dernier pourrait-il exister dès lors que le sujet prend la parole ?

Cela rappelle une récente dispute dans le milieu des sciences sociales français : « *l'affaire Garrigou* ». Pour mémoire, Alain Garrigou, professeur de sciences politiques, a été poursuivi en 2010 après la publication dans le quotidien national *Libération* de propos sur la rémunération par Nicolas Sarkozy, alors qualifié « *d'escroc* », de bureaux de sondages. Dans une lettre publique, transformée en pétition sur plusieurs sites de sociologie, Alain Garrigou pose la question de « *qui décidera des territoires de recherche auxquels les chercheurs auront accès ?* » [9]. Un débat s'en est suivi sur des listes de diffusion de sociologues portant sur le fait de déterminer si l'attaque en justice contre Alain Garrigou devait être considérée comme une attaque contre la recherche ou comme une attaque politique contre un chercheur également engagé dans une lutte politique [10]. Le débat s'appuyait sur la nature des propos d'Alain Garrigou dans l'article de *Libération*. Mais il posait également, implicitement, la question de la corporéité du chercheur dans les médias ou dans sa prise de parole publique puisque celle-ci aurait pu engager deux corps : le corps scientifique incarné par Alain Garrigou et le corps individuel d'Alain Garrigou. Ainsi existerait-il des moments où le chercheur serait capable d'incarner la science et d'autres où il serait un chercheur engagé dans certains lieux du monde social.

De quel genre de corps (et de psychisme) disposerait le chercheur en sciences sociales ? Mais aussi de quel pouvoir disposerait la science pour être capable de séparer le chercheur de l'individu qu'est le chercheur ? Quand nous intervenons dans les médias, notre corps est-il celui de la Science ou le nôtre... Cette question se pose d'autant plus si nous nous appuyons sur nos lectures sur le commentaire qui indiquent que les frontières entre jugement de faits et jugements de valeurs, entre observations 'objectives' et évaluations subjectives, ne sont pas si claires ou étanches. Et qu'en est-il lorsque nous intervenons dans une revue scientifique ? Dans quelles représentations du scientifique et dans quels rituels sont pris les chercheurs effectuant une prise publique de parole vis-à-vis de leur milieu ?

Le commentaire médiatique comme révélateur d'un corps en transformation : où le chercheur encourrait le risque de devenir l'expert

Outre le manque de temps pour visionner les documentaires, une autre contrainte relayée par la conseillère scientifique du film était le temps autorisé pour le commentaire qui ne devait pas excéder trois ou quatre minutes. Les extraits eux-mêmes étaient très courts, quatre-cinq minutes au maximum. Y avait-il possibilité d'un commentaire qui se serait appuyé sur une analyse de la chose représentée ? Quelle construction savante provisoire proposer, autre que celle élaborée lors de la recherche, transmise lors d'enseignements ? Car quelle vérité intrinsèque aurions-nous pu révéler sur la base d'extraits soit très restreints, soit décontextualisés de l'ensemble du film car faisant partie des rushes ? Notre commentaire faisait-il référence à l'objet commenté ou bien plus à notre activité de chercheur ?

Cette question de la vérité, axe principal nous l'avons vu des définitions du commentaire, nous renvoie à deux éléments précédemment relevés : la question de l'expertise mais aussi un certain projet sociologique, celui-ci étant, si nous nous en référons à Foucault (1970), lié à la question des disciplines scientifiques.

Le terme qui nous a été attribué par les médias a été celui d'expert. « *Voir l'avis de l'expert* » a été le lien invitant à cliquer sur l'image pour lancer le commentaire. D'une manière unanime, les chercheurs sollicités ont refusé ce terme d'expert au point que la conseillère scientifique a demandé la modification de l'expression sur le site en celle de « *Voir l'avis du chercheur* ». Au contraire de l'évidence que cela constituait pour mes collègues, la part de réflexe qui fondait ce refus m'a posé question : pourquoi refuser spontanément l'attribution de ce terme ? A quoi renvoie-t-il de négatif et de partagé par les chercheurs en sciences sociales

(qui l'utilisent par ailleurs assez consensuellement pour désigner leurs pairs mobilisés pour relecture, sélection et analyse critique des articles des revues scientifiques) ? Était-ce notre 'crédit' sur le marché scientifique (Vinck, 1995 ; Latour, 1996) qui était menacé par ce terme ? Qu'évoquait-il de si négatif ?

Interrogeant mes collègues, l'une m'a répondu en termes de 'pratiques sociales' faisant de l'expert une figure surplombante – c'est pourtant le cas admis dans le milieu scientifique du processus de sélection d'articles ou de communications. Une autre a pointé les représentations et les pratiques négatives. A été ajouté que l'objet de l'expertise est rarement connu dans les médias : expert de quoi ?

L'expert, le commentaire et la relation du chercheur à la vérité

Eric Fassin avance que l'expert « *se propose d'articuler les deux ordres du savant et du politique* » (Fassin, 1998 : 156). Ce propos rencontre la définition classique de l'expertise : le savoir technique est censé éclairer la décision. Cet aspect de l'expertise est vivement critiqué en sociologie française de l'expertise parce qu'y sont pensés de manière distincte le savoir technique et le jugement et, par conséquent, « *faits et valeurs, connaissances et action* » (Théry, 2005). Comme l'écrivent Francis Chateauraynaud et Christian Bessy dans *Experts et faussaires* : « *Les perceptions seraient 'objectives' et les interprétations 'subjectives' ? À moins que ce ne soit l'inverse : les perceptions seraient livrées à l'arbitraire des expériences individuelles – comme ce fameux coup d'œil de l'expert – et les interprétations seraient fondées sur des conventions stabilisées ?* » (Chateauraynaud, Bessy : 1995 : 234).

Ce que construit l'expert est « *un modèle social qui impose sa vérité à la réalité* » (Fassin, 1998) : 156), ce qui réintroduit ici la part trouble du commentaire en tant que parole tant révélatrice qu'usurpatrice. En ceci l'expert pourrait empêcher le principe démocratique de la délibération en substituant à l'espace scientifique de la controverse le dispositif médiatique de la profération de vérité. Or ce serait de cet aménagement social permettant la mise à l'épreuve que pourraient résulter des construits scientifiques au sujet desquels Bourdieu écrit : « *C'est la nature sociale de la science qui est responsable de son objectivité. L'objectivité est un processus intersubjectif du champ scientifique [...] : elle est le résultat de l'accord intersubjectif dans le champ.* » (Bourdieu, 2001b : 162).

Cela étant, la figure de l'expert est celle du spécialiste, ce qu'est le chercheur en tant qu'il est spécialiste de son domaine. L'exclusivité donnée à l'expert ne lui est pas intrinsèque mais serait plutôt le fait des médias. Steven Ortiz (2007) rapporte ainsi la parole qu'un journaliste lui adresse : « *Vous êtes l'expert. Vous êtes le seul que nous connaissons qui a conduit ce type de recherches* » [11]. En ce sens Ortiz se dit endosser « *le rôle assigné par les médias d'expert* ». Il s'agit ici d'une désignation plus que d'une identification. Pour les médias, le corps du chercheur est un et coïncide avec le corps de l'expert. Pour le chercheur il est multiple : pris en tension entre son allégeance académique et son apparition, dans le média, en tant qu'individu passant des espaces sociaux de la délibération à ceux supposés de l'assertion. La vérité pourrait relever tout autant de cette assignation : « *En tant que défini comme expert par les médias, on attendait de moi non seulement de donner des réponses aux questions des producteurs, journalistes et reporters mais de donner la 'bonne' réponse à leurs questions.* » (Fitch, 1994).

De cette vérité qui revient sans cesse – du commentaire censé révéler une vérité sous-jacente à l'expertise instituant celle/celui qui dit vrai – nous pourrions dire en suivant Foucault qu'elle est l'un des ordres du contrôle du discours le plus efficace. Foucault parle de l'effectivité du pouvoir de contrainte de la vérité qui agit comme un « *système d'exclusion* ». Ce pouvoir opèrerait d'autant plus qu'il serait tu, non soumis à perspective critique : « *la volonté de vérité, [...] en revanche ne cesse de se renforcer, de devenir plus profonde et plus incontournable. Et pourtant c'est d'elle sans doute dont on parle le moins. Comme si pour nous la volonté de vérité et ses péripéties étaient masquées par la vérité elle-même dans son déroulement nécessaire.* » (Foucault, 1970 : 21). Il note le déplacement historique de la vérité chez les Grecs. Alors qu'au VI^e siècle le discours vrai « *était le discours prononcé par qui de droit et selon le rituel requis* », un siècle plus tard, le discours vrai est conditionné « *par l'énoncé lui-même* », « *son sens, sa forme, son objet, son rapport à sa référence* » (Foucault, 1970 : 17). Nous pouvons saisir là, peut-être pour partie, le passage de l'expert au savant : une instance non plus créditée par sa place et son statut mais par la teneur de son propos et les conditions de la construction de celui-ci rendu visible, lisible et disputable par autrui.

Cela étant, pourrions-nous évacuer la nécessité, soulignée par Bruno Latour (1996), de la reconnaissance du chercheur en tant que chercheur ? Car le rapport du chercheur à la vérité serait la condition de la crédibilité qui

lui serait octroyée et la crédibilité serait le pré-requis pour un scientifique d'être un scientifique. La question de la reconnaissance du statut du chercheur, passant par sa relation à la vérité, ne peut pas être si aisément évacuée. D'autant plus si l'on prend en compte que tout processus d'interprétation est conditionné, nous dit Patrick Charaudeau, par « *les questions de savoir : 'qui parle ?', 'au nom de quoi parle le sujet ?' et 'comment lui vient le droit à la parole ?'* » (Charaudeau, 2006 : 29).

Enfin, nous pourrions critiquer la possibilité d'évacuer au profit du sens la forme du discours empruntée par le chercheur. En effet, quand il commente il use d'une forme spécifique qui, nous l'avons vu, induit le statut non fictionnel de son discours. Il pose aussi son propos comme censé être révélateur de faits et de discours premiers, complémentaire mais tout à la fois concurrent de ces faits et discours, répétition et tentative de « *dernier mot* » (Paggi, 2011) donné à une réalité et à un traitement initial de la réalité. Partiel, dépendant d'autres discours et ouvrant à un commentaire infini, le propos du chercheur sous forme de commentaire empêcherait cette clôture et, de ce fait, empêcherait l'expertise et sa production de termes définitifs. Surtout, la forme du commentaire pourrait (im-)poser la discontinuité et l'intersubjectivité inhérentes à la construction d'un sens, inéluctablement social. Elle imposerait aussi une discontinuité des corps des chercheurs, de leurs discours, des enchaînements de leurs discours. Discontinuité dont Blanchot avance qu'elle est une « *exigence* » du langage de la recherche dont la parole se devrait d'être « *essentiellement plurielle* », fondée « *sur la dissymétrie et l'irréversibilité de telle manière que, entre deux paroles, un rapport d'infinité soit toujours impliqué comme le mouvement de la signification même* » (Blanchot, 1969 : 9). En tant que tel, le commentaire, par ses mécanismes de répétition et d'enchaînement, pourrait rejoindre la « *décision (ou distraction) d'un vide initial* » (*ibid.*) propice au fait d'interroger.

Conclusion

Dans cette tension inhérente au chercheur entre questionner et être en lien à la vérité, comment se déprendre de la vérité ? Pour Foucault, la vérité nous aveugle – ce serait la vérité elle-même qui cacherait « *la vérité et ses péripéties* », la posture de vérité pouvant créer des points aveugles pour la science occultant par exemple qu'« *une proposition [...] avant de pouvoir être dite vraie ou fausse [...] doit être, comme dirait M. Canguilhem, 'dans le vrai'* » (Foucault, 1970 : 35-36), ceci résultant de dispositifs fonctionnant par convention au sein des disciplines.

Dans cette perspective, nous pourrions considérer le commentaire comme pouvant être utile au chercheur en sciences sociales qu'il aurait placé en situation de faiblesse. La relativité structurelle du commentaire (envers l'objet commenté, du fait de son caractère conjoncturel et du fait de sa prise en charge par un corps singulier et non institutionnel : le commentateur) ainsi que son apparente faiblesse (étant donné le propos de vérité qu'il est censé endosser, non soutenable par l'académie) sans oublier enfin son caractère temporaire, issu du dialogisme dans lequel il s'inscrit, pourraient en effet maintenir le discours du chercheur en lien avec son objet. Par la forme non exclusive du commentaire, ce discours serait ainsi explicitement inscrit dans la longue file des discours antérieurs au lieu d'être lié au seul statut du chercheur – statut quoi qu'il en soit nécessaire à la fois pour le média et pour ce que la sociologie des sciences appréhende comme un « *marché scientifique* » (Bourdieu, 1976 ; Vinck, 1995 ; Latour, 1996).

En ce sens, peut-être faudrait-il maintenir que les sciences sociales se devraient d'être « *socialement faibles* » pour être scientifiques, selon l'expression de Bourdieu avançant que « *la sociologie est socialement faible d'autant plus sans doute qu'elle est plus scientifique* » (Bourdieu, 2001b : 173). Selon ce principe, les sciences sociales devraient être obligatoirement sujettes à controverse et à délibération, autorisant le commentaire et ce qu'il permet d'intersubjectivité et d'interdiscursivité, ne s'abritant plus derrière le masque et la contrainte de la vérité. Intervenir dans les médias en tant que chercheur en sciences sociales ne serait pas se constituer en expert médiatique et apporter la 'bonne' ou 'vraie' réponse, mais cela pourrait être poursuivre son travail de chercheur en sciences sociales par la mise à disposition d'énoncés favorisant, par leur circulation, la possibilité d'émergence de propositions nouvelles.

Bourdieu, dans sa conférence intitulée *Science de la science et réflexivité* (donnée un an avant sa mort au Collège de France), écarte la dimension narcissique de la réflexivité. Selon lui, la critique réflexive doit être capable de donner à la science sociale « *un degré supérieur de liberté à l'égard des contraintes et des nécessités sociales qui pèsent sur elle comme sur toute activité humaine* » (Bourdieu, 2001b : 176). Interroger le discours scientifique et les contraintes qui lui sont inhérentes (médiatiques, scientifiques en termes de contenus, méthodes mais aussi milieux) nous permet peut-être de regagner un peu de cette liberté.

Bibliographie

- Bateson Gregory (1977), *Vers une écologie de l'esprit 1*, Paris, Seuil.
- Blanchot Maurice (1969), *L'entretien infini*, Paris, Gallimard.
- Bourdieu Pierre (1976), « Le champ scientifique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 2, numéro 2.2-3, pp. 88-104.
- Bourdieu Pierre (2001a), *Contre-Feux 2*, Paris, Raisons d'agir.
- Bourdieu Pierre (2001b), *Science de la science et réflexivité*, Paris, Raisons d'agir.
- Bourdieu Pierre (2008), *Sur la télévision*, Paris, Raisons d'agir.
- Bourdieu Pierre (2003), « L'objectivation participante », *Actes de la recherche en sciences sociales*, volume 150, pp. 43-58.
- Charaudeau Patrick, Maingueneau Dominique (2002), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil.
- Chateauraynaud Francis, Bessy Christian (1995), *Experts et faussaires*, Paris, Métailié.
- Ducrot Oswald, Todorov Tzvetan (1972), *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Seuil.
- Durkheim Emile (1973), *Éducation et sociologie [1922]*, Paris, PUF.
- Fassin Eric (1998), « Le savant, l'expert et le politique : la famille des sociologues », *Genèses*, 32, pp.156-169.
- Fitch Brian (1994), « Introduction : le commentaire sans fin », *Texte*, 15-16, pp. 5-15.
- Foucault Michel (2001), *Dits et écrits*, Paris, Gallimard.
- Foucault Michel (1970), *L'ordre du discours*, Paris, Gallimard.
- Genette Gérard (1982), *Palimpsestes*, Paris, Seuil.
- Jeantet Aurélie, Savignac Emmanuelle (2009), « Les représentations du travail dans les séries de divertissement. Le travail comme ressort du loisir », dans *Filmer le travail. Films et travail*, Corine Eyraud et Guy Lambert (dir.), Presses Universitaires de Provence, Aix-en-Provence.
- Jeantet Aurélie, Savignac Emmanuelle (2010), « C'est quoi l'entreprise ? Le Medef et l'initiative pédagogique », *L'Orientation Scolaire et Professionnelle*, 39/3, pp. 387-417.
- Jeantet Aurélie, Savignac Emmanuelle (2012), « Représentations du monde professionnel et du rapport subjectif au travail dans les films de fiction français contemporains », *Travailler*, n°27, pp. 37-63.
- Lahire Bernard (2002), *À quoi sert la sociologie ?*, Paris, La découverte.
- Latour Bruno, Woolgar Steve (1996), *La vie de laboratoire. La production des faits scientifiques*, Paris, La découverte.
- Ortiz Steven M. (2007), « Breaking out of academic isolation : The media odyssey of a sociologist », *The American sociologist*, 38, pp. 223-249.
- Paggi Sylvia (2011), « Voix-off et commentaire dans le cinéma documentaire et ethnographique », *Cahiers de Narratologie*, 20 [en ligne]. URL : <http://narratologie.revues.org/6321> (consulté le 14/01/2014).
- Putnam Hilary (2002), *The Collapse of the Fact/Value Dichotomy and Other Essays*, Cambridge, Massachussets, Harvard University Press.
- Singly (de) François (2002), « La sociologie, forme particulière de conscience », dans *À quoi sert la sociologie ?*, Bernard Lahire (dir.), Paris, La découverte.

Tassel Alain (2000), « La Métatextualité », *Narratologie*, 3, Nice, Université de Nice.

Théry Irène (2005), « Expertises de service, de consensus, d'engagement : essai de typologie de la mission de service en sciences sociales », *Droit et société*, 60, pp. 311-329.

Trépos Jean-Yves (2001), « L'expertise sociologique ou le complexe de l'albatros », dans *La sociologie de l'intervention : enjeux et perspectives*, Vrancken Didier & Kutu Olgierd (dir.), Bruxelles, De Boeck, pp. 211-242.

Viallet Jean-Robert (2009). *La mise à mort du travail - 1) La Dépossession - 2) L'Aliénation - 3) La Destruction*, Paris, Yami 2 productions.

Vinck Dominique (1995), *Sociologie des sciences*, Paris, Armand Colin.

Notes

[1] Notons que cet article ne s'intéresse pas au développement de l'implication du savoir scientifique dans l'espace public en général et le discours médiatique en particulier, avec des figures telles que 'l'expert généraliste' ou 'l'expert habituel', emblématiques de l'utilisation médiatique actuelle des experts/chercheurs qui n'est pas forcément basée sur l'expertise spécifique du commentateur, mais sur sa notoriété publique (cas explorés en sociologie des médias et de la communication). Cet article se concentre sur le questionnement de la posture du chercheur en sciences sociales induite par le commentaire, notamment en lien avec son inscription dans le champ académique.

[2] « [...] à savoir qu'en étudiant, par exemple, les modèles des plumes de perdrix, on pouvait trouver une réponse (ou une partie de réponse) au problème très embrouillé des structures et de la régularité dans la nature. » (Bateson, 1977 : 106).

[3] Je tiens ici à remercier Marie-Dominique Popelard et Eric Grillo pour ces échanges et leurs conseils.

[4] un article de Brian Fitch dans la revue *Texte* (1994) et la leçon inaugurale de Michel Foucault, donnée en 1970 au collège de France et dédiée à « *L'ordre du discours* », soit aux multiples rapports entre modalités de contrôle et discours.

[5] en dépit de sa réaction aux écrits de la sociologie des sciences et en particulier à ceux de Bruno Latour qu'il considérait comme un constructiviste radical parce que postulant le caractère artificiel de la réalité.

[6] Je procède depuis 1998 à une ethnologie du management en entreprise qui s'est appuyée en premier lieu sur un terrain d'observation-participante de près de cinq ans dans des start-up du multimédia et d'internet puis sur l'étude des représentations sociales liées au management (issues par exemple des syndicats patronaux, mais non uniquement), de la langue du management et des pratiques ludiques du management.

[7] Ceci résultant de mes recherches sur les représentations sociales du travail, des entreprises et de leurs acteurs dans les médias, menée conjointement avec une collègue sociologue du travail. Voir par exemple Jeantet, Savignac (2009, 2010, 2012).

[8] Cette dimension critique du documentaire comme des commentaires des séquences vaudra d'ailleurs par la suite à la directrice scientifique des reproches d'autres collègues estimant que la critique opérée par certains chercheurs sur l'entreprise empêchait l'approche d'un terrain (les organisations de travail) déjà difficile d'accès.

[9] Lettre ouverte d'Alain Garrigou « Un procès politique en 2010 », site de l'Association française de sciences politiques (AFSP). URL : <http://www.afsp.msh-paris.fr/activite/2010/garrigou2010.pdf>. Cette lettre a été transposée en pétition sur plusieurs sites Internet de sociologie, par exemple sur le site Sociologias : <http://sociologias-com.blogspot.com/2010/01/tu-critiques-gare-au-proces-appel-au.html> (sites consultés le 14/01/2014).

[10] Ce que défend par exemple Philippe Cibois dans un message intitulé « Diffamation ou polémique », posté sur la liste de diffusion de l'Association des sociologues de l'enseignement supérieur le 31/12/2009. URL : <https://groups.google.com/forum/#!msg/sociologuesdelenseignementsuperieur/VSg0QM59Xo/gzPb7nCkn1QJ> (consulté le 14/04/2014).

[11] Ma traduction.